

Accueil / Politique

Protestation Suspendu de sa fonction de porte-parole des verts, Eric Piolle dépose un recours

Le maire de Grenoble fait appel de la sanction ce samedi 13 décembre auprès du Conseil fédéral des Ecologistes. Dans un mail, il dénonce un «oukase politique».



Eric Piolle, à Grenoble, le 12 février. (Maxime Gruss/AFP)

Par [Sacha Nelken](#)

Publié le 13/12/2025 à 20h14

[Copier le lien](#)

[Partager](#)

[Ecouter cet article](#)

du parti dirigé par [Marine Tondelier](#). Un «*appel de la décision du Conseil statutaire qui a rejeté [son] recours sur la sanction prononcée par le Conseil disciplinaire*», explique-t-il dans un mail que *Libé* a pu se procurer. Même s'il dit «*mesurer évidemment que [sa] démarche peut générer un bruit peu positif pour [le] mouvement*», le Grenoblois affirme n'avoir «*aucune raison de [se] plier à ce qu'[il] considère être une erreur politique de fond mettant en lumière une faiblesse de la pensée de l'exercice du pouvoir [des] dirigeants nationaux, et être un oukase politicien*».

Accusations de montages financiers

[L'affaire a commencé il y a plusieurs mois déjà](#). En avril précisément. A cette époque, les Ecolos préparent leur congrès, qui vise notamment à renouveler leurs instances. Eric Piolle, sachant déjà qu'il ne briguera pas de troisième mandat à Grenoble, informe son ancienne directrice de campagne, désormais secrétaire nationale, Marine Tondelier, qu'il compte devenir porte-parole du mouvement. Seulement, l'idée n'emballe pas la patronne du parti vert. Les accusations de montages financiers mis en place par l'élu pour verser indûment 16 800 euros à son ex-première adjointe, Elisa Martin, peuvent écorner l'image du parti, estime la Nordiste. Cette dernière, qui craint une mise en examen de son camarade en pleine campagne municipale, lui demande de renoncer. En vain : l'ex-ingénieur se présente et remporte l'élection interne malgré le soutien actif de la patronne pour son concurrent, [Guillaume Hédonin](#). Il sera finalement suspendu le 16 septembre. L'intéressé n'a pas clairement réfuté les accusations lors de deux auditions, justifie alors la direction.

Dans son mail de recours, Eric Piolle insiste «*sur le caractère politique de toute la démarche qui a conduit à cette sanction*». Le maire de Grenoble accuse la direction de s'être arrangé avec le calendrier pour le suspendre au moment opportun, c'est-à-dire au cours d'une séquence politique chargée pour que la décision passe le plus inaperçu possible. Auprès du conseil fédéral, l'édile explique qu'une décision le concernant devait intervenir mi-juillet mais a finalement été décalée «*pour que la rentrée politique de Marine [Tondelier] ne soit pas gênée par une polémique*». «*Bayrou ouvre un chamboule-tout gouvernemental ? [La direction] voit là l'occasion de me sanctionner sans que les vagues ne prennent médiatiquement, vu que les projecteurs seront ailleurs*», poursuit-il.

Politique International Idées et Débats Culture CheckNews Société Enquêtes Environnement Economie Modes de

Jeunes sur ensemble a choisi beaucoup de moins, écrit-il. Ce choc a également traversé le conseil disciplinaire, et il conduit ainsi plusieurs personnes à me transmettre les échanges les plus scandaleux.»

Contacté, François Thiollet, en charge de la procédure visant Eric Piolle et pointé du doigt par le maire de Grenoble, dément avoir agi pour respecter un supposé calendrier politique. «*Les échanges que j'ai eus avec le Conseil disciplinaire ont été d'ordre procédural, ce qui est mon rôle*», explique-t-il. Le membre de la direction ajoute que «*le conseil disciplinaire est resté pleinement maître de ses décisions*». Ce qu'a confirmé, selon lui, «*le conseil statutaire auprès duquel Eric [Piolle] a fait son recours*.»

Pour aller plus loin :

[Eric Piolle](#)

[Les Ecologistes](#)

[Marine Tondelier](#)

Dans la même rubrique

Conditions

MaPrimeRénov : nouvelle suspension au 1er janvier si le budget n'est pas voté

il y a 57min

Rébellion

«La droite n'est pas à vendre» : Valérie Pécresse s'insurge contre les envies d'alliance de son parti avec le RN

14 déc. 2025

Municipales

A Nice, l'entrée en politique de Jean-Pierre Rivière, ancien président de l'OGC et «gros coup» d'Eric Ciotti

14 déc. 2025 abonnés

Protestation

Suspendu de sa fonction de porte-parole des verts, Eric Piolle dépose un recours

13 déc. 2025

**Libé Matin**

Le brief matinal idéal pour bien commencer la journée

**Opinions**

Les billets, éditos, tribunes ou chroniques qui font débat

**Toutes nos newsletters**

Actualité, politique, lifestyle... découvrez toutes nos newsletters

**LIBÉ CULTURE**

**Votez pour vos films,
séries et albums
préférés de 2025**



Les plus lus

Chronique «Médiatiques»

Brigitte Macron : la belle personne et les «sales connes», par Daniel Schneidermann

Abonnés

01

Vu de Kyiv

A Koupiansk, le sursaut galvanisant de l'armée ukrainienne

Abonnés

02

Reportage

Voyage en territoires stupéfiants : dans les Cévennes, face au «trafic des champs», une maire attentive

Abonnés

03

Extrême droite

Contrôle de son image, relations tendues avec Marine Le Pen... Enquête sous le vernis Bardella

Suivez-nous :



Dossiers

- Gouvernement Lecornu
- Élections municipales 2026
- Guerre en Ukraine
- Donald Trump à la Maison Blanche
- La menace de l'extrême droite
- Réchauffement climatique
- Lutte contre les violences sexistes
- Résultats municipales 2026
- Récap d'actu

Services

- Contactez-nous
- S'abonner
- Faire un don (déductible des impôts)
- Annonces légales
- Donnez-nous votre avis
- Foire aux questions
- Proposer une tribune
- Publicité
- Conjugaison
- Cours d'anglais
- Petites annonces

Conditions générales

- Mentions légales
- Charte éthique
- Pacte d'indépendance éditoriale
- CGVU
- Protection des données personnelles
- Gestion des cookies
- Licence
- Eco-contribution
- Nos pratiques en matière d'IA

Où lire Libé?

- Guide des festivals
- Événements Libé
- Climat Libé Tour
- Université Libé
- Les newsletters
- Nos dossiers
- Les playlists de Libé
- Podcast
- Les sélections Culture de Libé
- Présentation de l'application
- Application sur Android
- Application sur iPhone / iPad

